

Code du travail : Mesures «pragmatiques», «message plein d'espoir»... Les patrons globalement satisfaits par la réforme

SOCIAL Les ordonnances réformant le droit du travail, officialisées au terme de trois mois de négociation, intègrent plusieurs mesures favorables aux PME...

20 Minutes avec AFP | Publié le 31/08/17 à 17h58 — Mis à jour le 31/08/17 à 17h58



Le Medef prêt à jouer le jeu

« Le Medef, bien sûr, est prêt à jouer le jeu », a ajouté le président de la première organisation patronale, saluant un « changement de philosophie dans l'approche du [droit du travail](http://www.20minutes.fr/dossier/droit_du_travail) (http://www.20minutes.fr/dossier/droit_du_travail).

« Sur le champ social, beaucoup de nos propositions ont été retenues », s'est réjoui pour sa part le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), François Asselin, après avoir pris connaissance lors d'une réunion à Matignon du détail de la réforme.

Pour Alain Griset, président de l'Union des entreprises de proximité (U2P), organisation qui rassemble les artisans, les commerçants et les professions libérales, le gouvernement a envoyé un « message très fort, un message plein d'espoir » en faveur des chefs d'entreprise.

Vigilance quand même

Plusieurs organisations patronales, à l'image du Syndicat des indépendants (SDI), qui entend représenter les entreprises de moins de 20 salariés et revendique 25.000 adhérents, ont toutefois assuré être vigilantes sur « la traduction précise » des ordonnances « dans le processus législatif et réglementaire ».